

Salaire 2014 : le compte n'y est pas !

CFDT / UNSA / CGC Groupama Nord-Est **Jeudi 16 janvier 2014 (après-midi) :** **Appel à un arrêt de travail**

Lors de la négociation nationale du 31/10/13, M. Bonniau, Directeur des Relations Sociales Groupe a indiqué « qu'il y aurait du grain à moudre » dans le cadre des NAO (négociations annuelles obligatoires) sur les salaires dans les différentes entités de Groupama.

Les négociations dans l'ensemble des caisses Groupama, fin 2013, indiquent que la "culture" DRH Groupe déteint sur les DRH régionales : beaucoup d'effets d'annonces, de déclarations de bonnes intentions et ensuite ... pas grand-chose !

L'impact de la mesure unilatérale UDSG (1% du Salaire Minimum de Fonction (SMF)) est minime : 1679 salariés concernés pour un coût de 427 000 €, un impact sur la prime d'expérience de 13 000 salariés, pour un coût de 206 000 €. Le coût total est donc de 634 000€.... c'est moins que le salaire annuel de Thierry Martel (981 806 €).

Ceux qui portent le discours de l'entreprise sur la "crise" à Groupama sont ceux qui en vivent le mieux :

- la masse salariale des 10 salaires les plus élevés du Groupe est passée de 4 789 016 euros en 2011 à 5 872 174 euros en 2012 ! Pour 2013 ... on attend avec impatience la publication des chiffres !
- la somme totale des jetons de présence versés aux administrateurs de Groupama SA a augmenté de près de 7,04%. Quelques exemples pour situer le montant des "jetons de présence" des administrateurs nationaux perçus en 2012 : 162850 € pour l'un, 149800 € pour l'autre, 144550 € pour un troisième, etc.

Pour les organisations syndicales de Groupama Nord-Est, le contexte économique général ne doit pas pénaliser les salariés qui ont réalisé des efforts collectifs importants pour atteindre les objectifs de redressement fixés par le Groupe et par l'entreprise.

Depuis 2010, aucune organisation syndicale n'a signé un accord salarial dans le périmètre mutualiste national de Groupama.

Lors de la 1^{ère} Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) sur les salaires 2014 à Groupama Nord-Est qui s'est tenue le 19/11/13, la Drh avait proposé une augmentation uniforme de **210 euros / an pour les classes 1 à 6** (revendication de l'intersyndicale CFDT / UNSA / CGC : 2,5% avec un minimum de 65€ bruts mensuels (845€/an)).

De plus, la Drh avait apporté les réponses suivantes aux demandes intersyndicales :

- sur l'augmentation du pourcentage de la participation patronale sur le contrat frais de soins : refus
- sur la prise en charge par l'entreprise du Lundi de Pentecôte : refus

Le 17 décembre, pour la 2^{ème} Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) sur les salaires 2014 entre la Drh et les délégations syndicales régionales, la dernière offre de l'employeur est la suivante :

- **250 euros bruts / an pour les classes 1 à 6 (19,23 euros bruts / mois, moins de 15 euros nets)**
- **CFS : (rappel : 70,65 € / mois en 2013 par salarié). Tarif serait porté à 69,65 € / mois pour 2014 (si signature)**

Après consultation de leurs adhérents respectifs et à la demande de nombreux salariés, les organisations syndicales CFDT/UNSA/CGC de Groupama Nord-Est ont décidé de lancer un appel à un arrêt de travail d'une demie journée le jeudi 16 janvier (l'après-midi) considérant que le compte n'y est pas !

L'incapacité et l'absence de volonté des dirigeants et administrateurs nationaux d'organiser une gouvernance adaptée à la situation de crise que traverse le groupe, et dont certains sont à l'origine des choix stratégiques qui ont mis en péril l'existence même de Groupama, doivent entendre qu'une minorité ne peut pas continuer chaque année à se "gaver" pendant que les cadres et les non cadres n'auraient droit qu'aux miettes lors des négociations salariales ! **Les salariés ne comprennent pas pourquoi la reconnaissance du travail passe par des augmentations conséquentes pour une minorité de dirigeants et pas pour la majorité du personnel. Pour pouvoir regarder l'avenir sereinement, encore faut-il que les casseroles d'hier ne continuent pas de faire du bruit aujourd'hui !**

Les organisations syndicales CFDT/UNSA/CGC de Groupama Nord-Est revendiquent la réouverture des négociations salariales le mardi 11 février (prochaine date retenue pour une réunion DRH / Syndicats), de plus, si la reconnaissance comme l'affirme certains n'est pas que dans les salaires, à ce jour, on ne les retrouve non plus dans les conditions de travail.

Pour les délégations syndicales CFDT/UNSA/CGC de Groupama Nord-Est, les cadres et les non cadres de l'entreprise doivent pouvoir se faire entendre par un arrêt de travail le jeudi 16 janvier durant l'après-midi (une demi-journée de grève à positionner sur Horoquartz (code : GRV) : pas d'information préalable à communiquer, possibilité de se positionner en grève jusqu'à la dernière minute).

En complément de l'arrêt de travail, des rassemblements se tiendront à :

Lille à partir de 14 heures, Boulevard de la Liberté (devant Groupama).

Arras à partir de 13h00, devant l'Atria, 58 boulevard Carnot.

Reims à partir de 14h00, boulevard Roederer (devant l'agence Groupama).

Troyes à partir de 14 heures, devant l'établissement, rue Jeanne d'Arc.

Chacun(e) est invité(e) à rejoindre le point de rassemblement le plus proche de son lieu de travail ou de son domicile.

Contacts : Eric CHENET (délégué syndical central CFDT) : 06.84.95.04.41, Sandrine MERVEILLE (délégué syndical central UNSA) : 06.61.53.20.06, François SERPAUD (délégué syndical central CGC) : 06.21.77.00.79.